

# EXPERTISE DES DONNÉES FILOSOFI POUR LES EPCI DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Mars  
2016

Contexte de l'étude

Niveau et inégalité de revenus

Composition du revenu

Vous aider à  
concevoir aujourd'hui  
les territoires de demain...

## CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

---

- Rappel de la commande du département

## Contexte

- Cette étude résulte d'une commande passée dans le cadre du programme partenarial Département de l'Isère – AURG.
  
- Une mission d'assistance auprès du département de l'Isère à l'élaboration des « portraits sociaux territorialisés »
  - Document synthétique décliné à l'échelle du département, des EPCI et des territoires
  - 6 thématiques abordées (démographie, logement, personnes âgées-personnes handicapées, enfance-famille, économie-emploi, revenu-pauvreté-précarité)
  
- Deux principaux objectifs à cette commande :
  - Une analyse à l'échelle de l'EPCI des données du fichier Filosofi
  - L'élaboration d'une note méthodologique reprenant les définitions des concepts développés ainsi que des conseils méthodologiques et préconisations à effectuer sur les indicateurs considérés

## Objectifs de l'étude

### ■ **Caractériser les EPCI isérois au regard des données du fichier Filosofi :**

- Revenus par décile
- Inégalités de revenus entre les plus riches et les plus pauvres
- Taux de pauvreté
- Composition du revenu (salaires, patrimoine, prestations sociales, pensions, retraites, impôts, ...)
- Revenu médian selon la composition du ménage (taille, âge, type, ...)
- Un contexte à resituer de manière plus large grâce à des comparaisons avec d'autres départements socialement similaires, la région AURA et la France métropolitaine

**»»» Une analyse qui doit permettre de positionner le département de l'Isère à une échelle nationale, de mettre en exergue les disparités territoriales et les sous-populations les plus touchées par la précarité économique**

## NIVEAU ET INÉGALITÉ DE REVENUS DES ISÉROIS

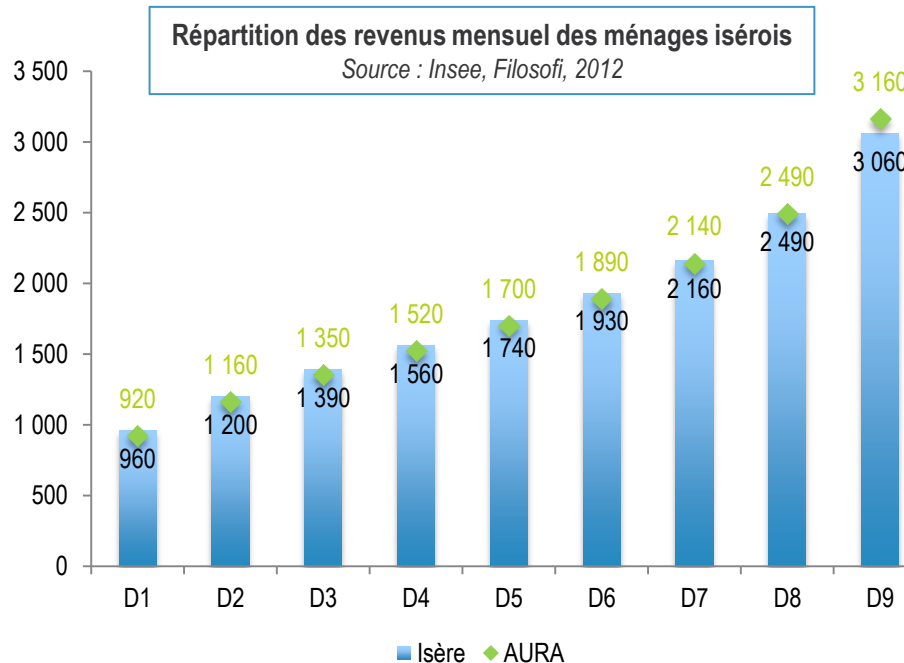
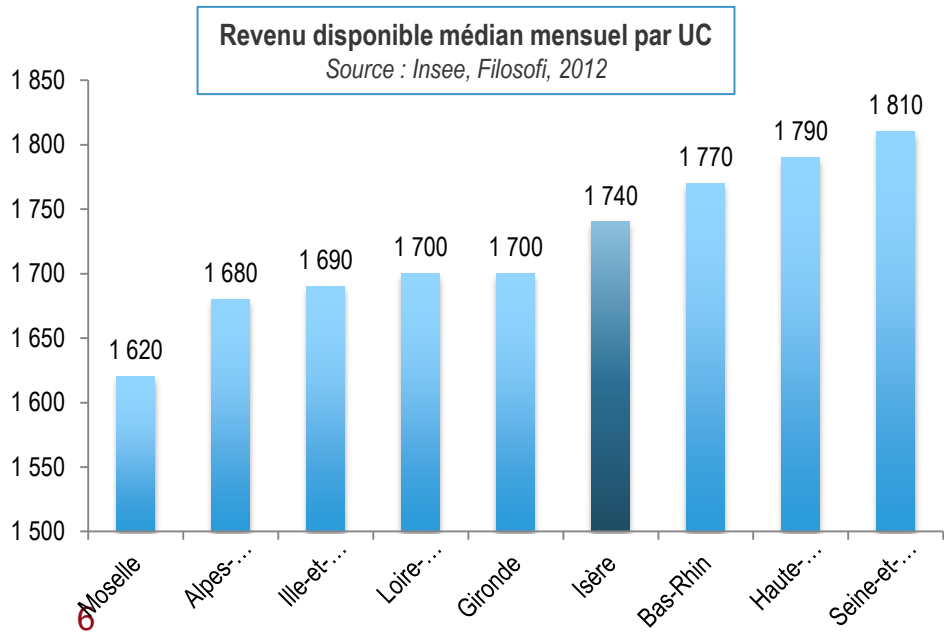
---

- Revenus par décile
- Inégalités de revenus
- Taux de pauvreté



# L'Isère, un département accueillant une population riche

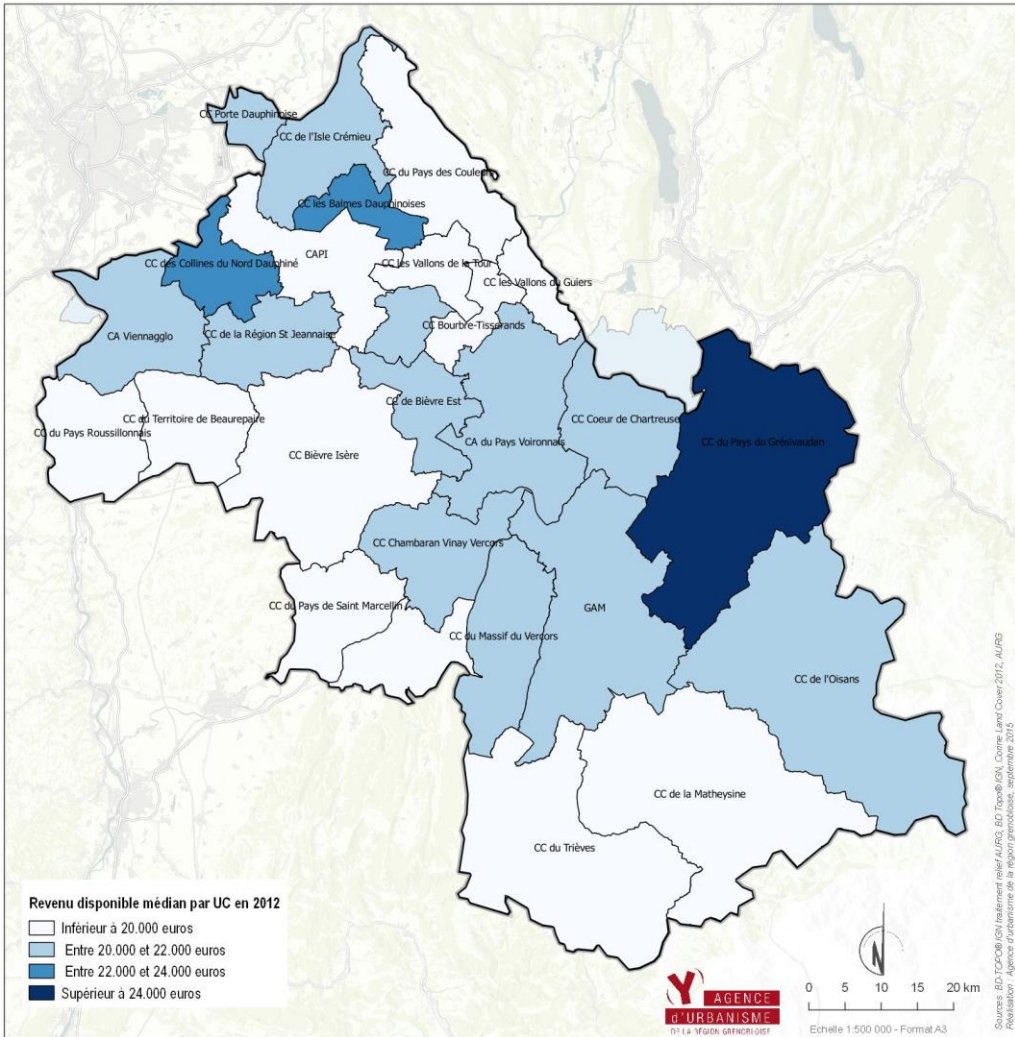
- En 2012, la moitié des ménages isérois vit avec un revenu disponible mensuel supérieur à 1.740 euros par unité de consommation (UC)
- L'Isère est un territoire riche puisque son revenu médian est supérieur à celui de la région Auvergne/Rhône-Alpes (AURA) et de la France métropolitaine
  - Les ménages de la région AURA, deuxième région la plus riche derrière l'Île de France, ont un revenu médian de 1.700 euros par et par unité de consommation
  - Le revenu médian mensuel des ménages de France métropolitaine (par unité de consommation) s'établit à 1.640 euros par mois
- A l'échelle des 8 départements de comparaison, l'Isère se classe à la 4<sup>ème</sup> place juste derrière le Bas-Rhin, la Haute-Garonne et la Seine-et-Marne



# Un différentiel qui peut atteindre 450 euros par mois entre les EPCI les plus riches et les plus modestes

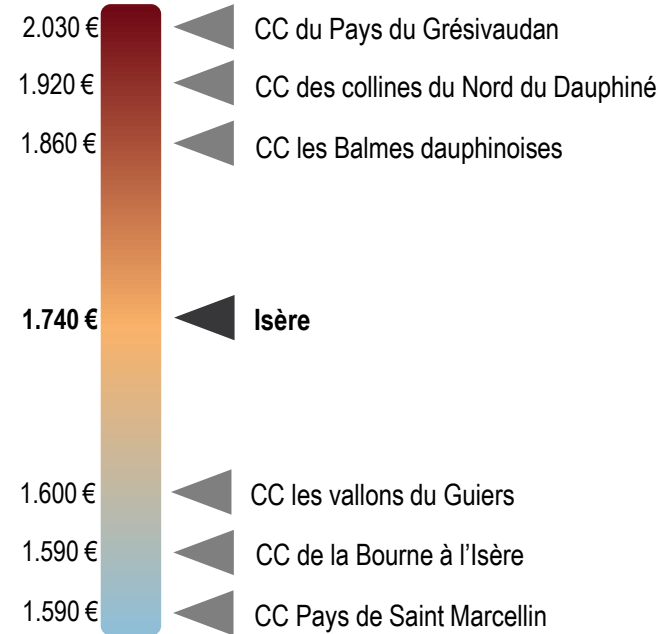
## Revenu disponible médian par unité de consommation en 2012

Atlas "Portraits sociaux" - Département de l'Isère



## Revenu disponible médian mensuel par unité de consommation

Source : Insee, Filosofi, 2012

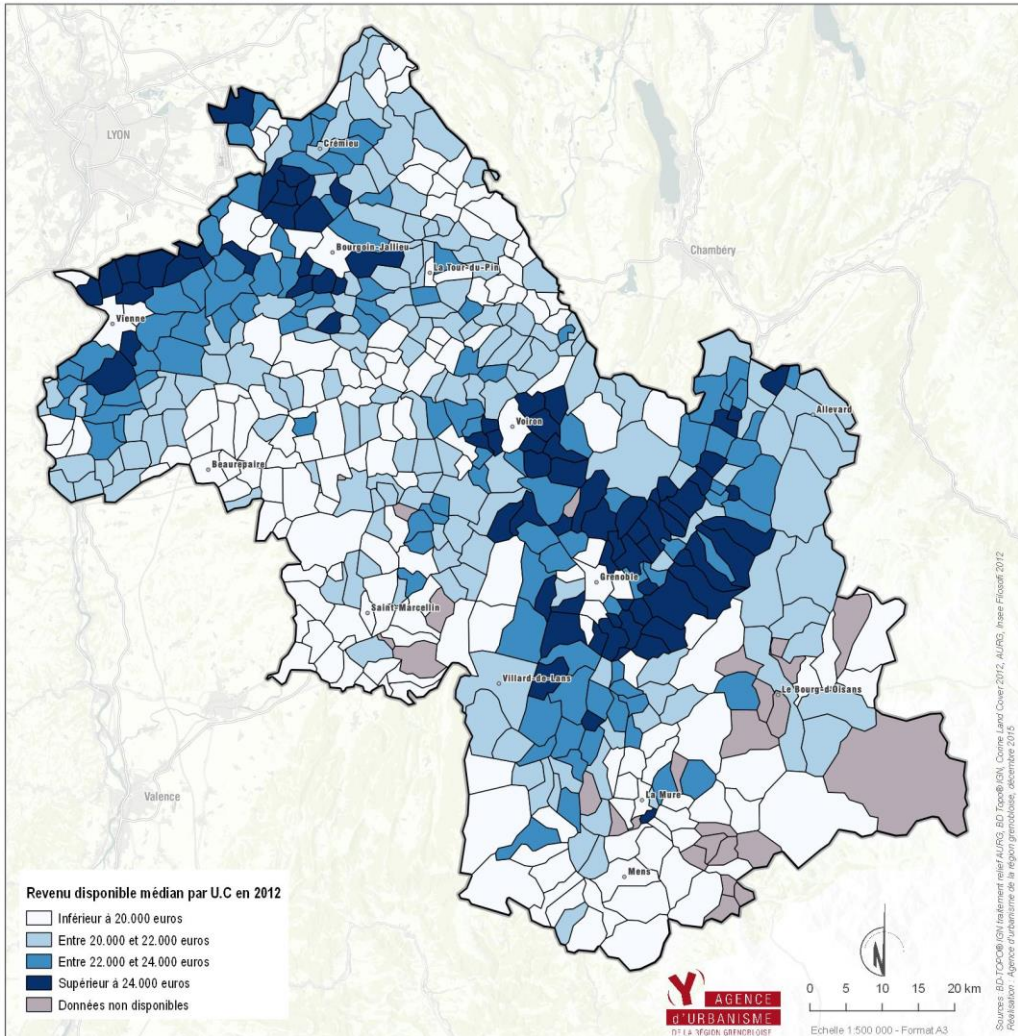




Des ménages aisés fortement présents sur les coteaux ensoleillés situés en périphérie des pôles urbains tandis que les plus modestes résident au sein des communes périurbaines et montagnardes éloignées des pôles urbains

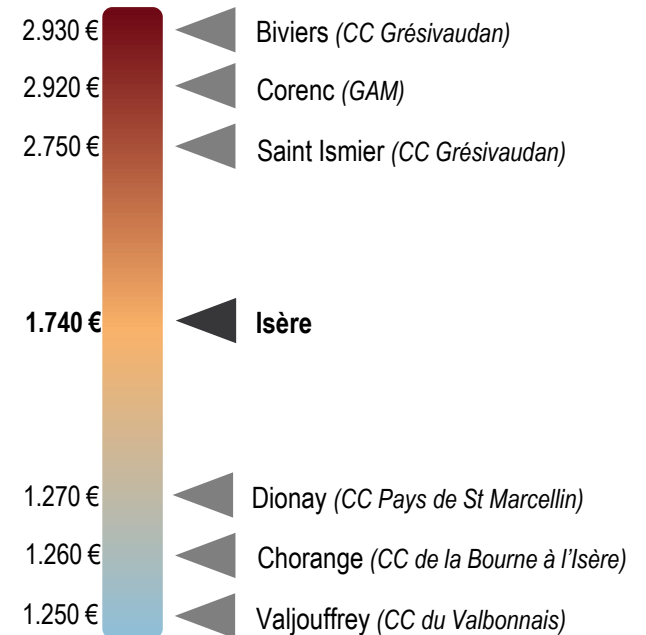
Revenu disponible médian par unité de consommation en 2012

Atlas "Portraits sociaux" - Département de l'Isère



Revenu disponible médian mensuel par unité de consommation

Source : Insee, Filosofi, 2012





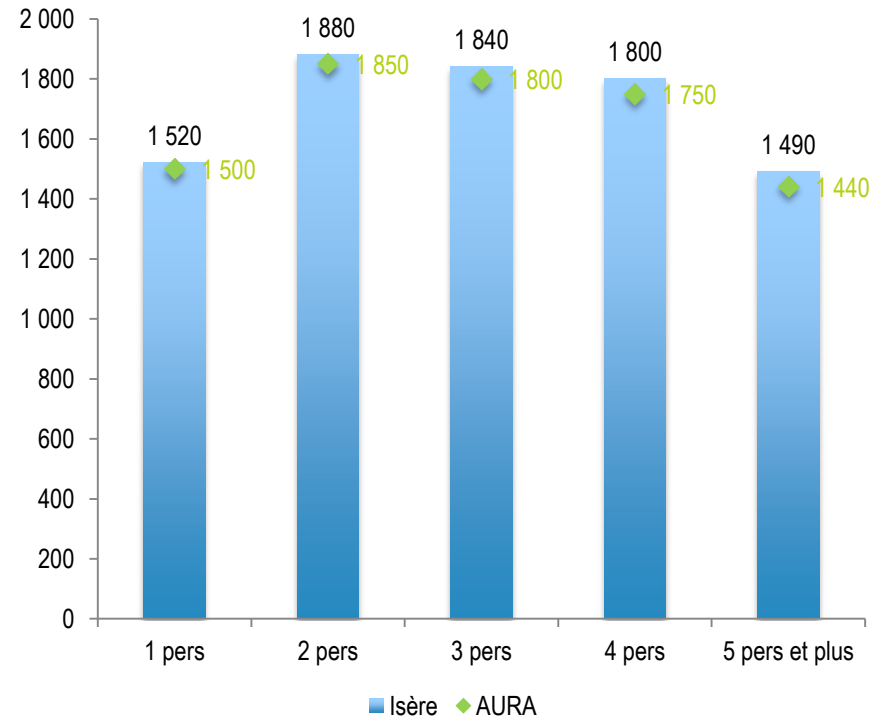


## Un revenu médian non proportionnel à la taille du ménage

- **Un revenu médian qui ne croît pas avec la taille des ménages**

  - Les revenus médians les plus bas sont observés chez les ménages constitués d'une personne (1.520 euros par mois) et de cinq personnes et plus (1.490 euros)
  - Au-delà de deux personnes par ménage, le revenu médian décroît avec l'augmentation de la taille du ménage : ainsi, le revenu médian des ménages de trois personnes est de 1.840 euros par mois et par UC tandis que celui des ménages de 4 personnes s'établit à 1.800 euros par mois et par UC
  
- **Quelque soit la taille du ménage, le revenu médian des isérois est toujours supérieur à celui de la région AURA : l'écart de revenu entre les deux territoires s'accroît avec l'augmentation de la taille du ménage**

**Revenu disponible médian mensuel par UC selon la taille du ménage**  
 Source : Insee, Filosofi, 2012

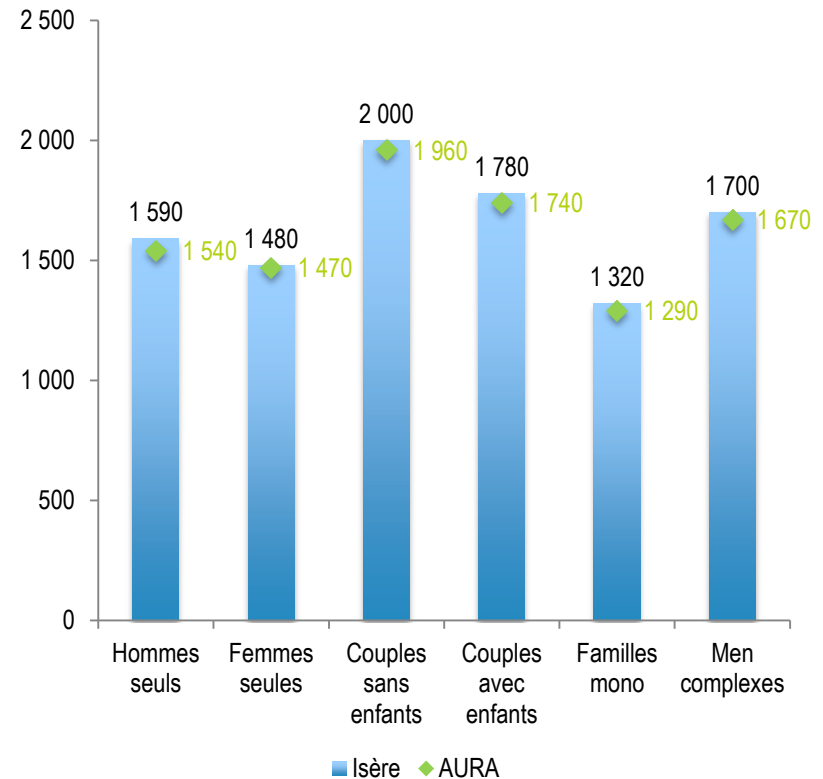




## Un revenu médian plus élevé que la moyenne chez les couples

- **Les personnes seules et d'autant plus les femmes ainsi que les familles monoparentales ont un niveau de vie inférieur à la moyenne des ménages isérois**
  - Le revenu médian le plus bas est observé chez les familles monoparentales dont la moitié dispose de moins de 1.320 euros par mois et par UC
  - Le revenu médian mensuel des personnes seules se situe également en dessous de la moyenne iséroise avec 1.590 euros pour les hommes et 1.480 euros pour les femmes
  
- **A l'inverse, le revenu médian des couples est supérieur à la moyenne iséroise**
  - La moitié des couples avec enfant(s) dispose de plus de 1.780 euros par mois soit 40 euros de plus par mois que l'ensemble des ménages
  - Le revenu médian des couples sans enfant est le plus élevé avec 2.000 euros par mois soit 260 euros de plus que le revenu médian mensuel moyen

**Revenu disponible médian mensuel par UC selon le type de ménage**  
 Source : Insee, Filosofi, 2012

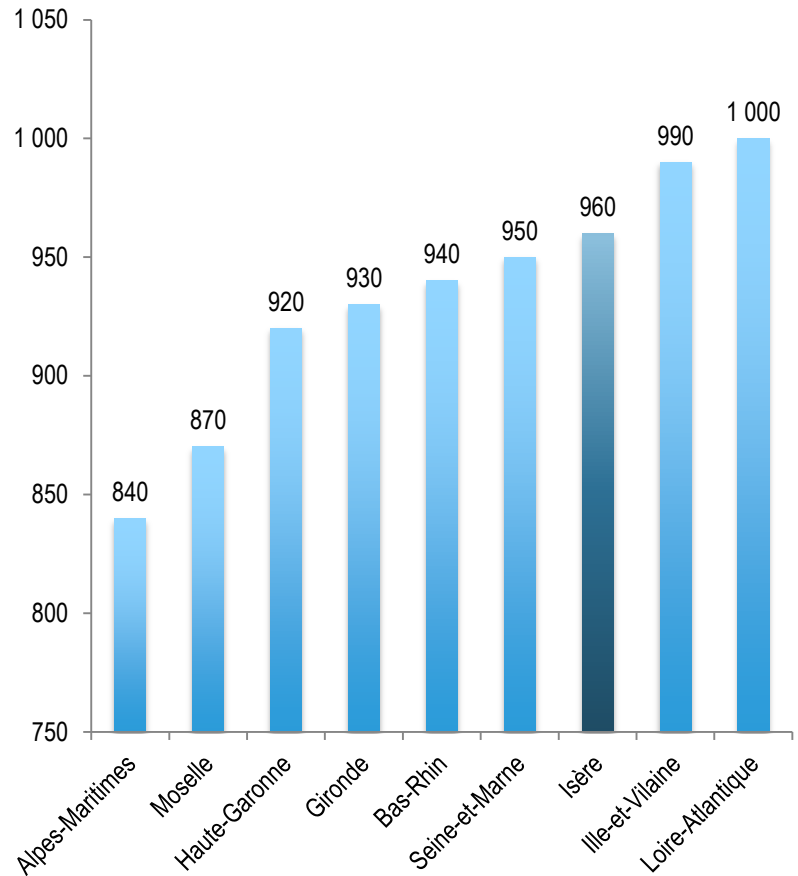




## Des ménages modestes proportionnellement moins présents

- **Les 10 % de ménages les plus modestes disposent de moins de 960 euros par mois et par unité de consommation**
  
- **Ce revenu, bien que faible, reste supérieur à celui observé à l'échelle régionale et nationale :**
  - Les 10 % de ménages les plus modestes de la région AURA disposent de moins de 920 euros par mois et par unité de consommation
  - En France métropolitaine, les 10 % de ménages ayant les revenus les plus bas disposent de moins de 875 euros par mois et par unité de consommation
  - Le différentiel apparaît donc important puisque les 10 % de ménages isérois les plus pauvres disposent de près de 100 € supplémentaires par mois comparativement aux 10 % des ménages français les plus pauvres.
  
- **A l'échelle des départements de comparaisons, l'Isère arrive en troisième position derrière l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique :** le revenu médian élevé observé en Isère n'est pas synonyme de fortes inégalités comme en Seine-et-Marne ou en Haute-Garonne où le revenu disponible des 10 % les plus modestes est extrêmement bas

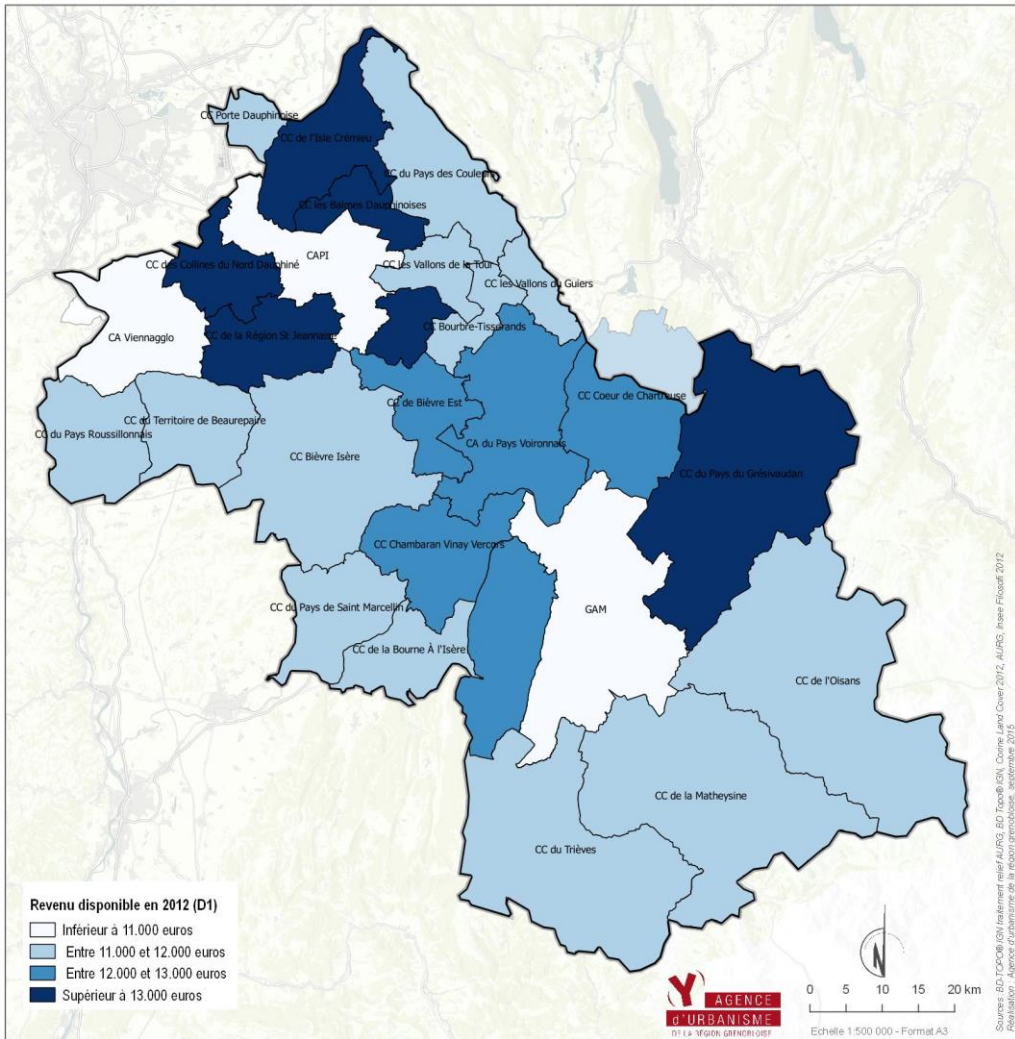
Revenu disponible mensuel des 10 % les plus modestes  
 Source : Insee, Filosofi, 2012



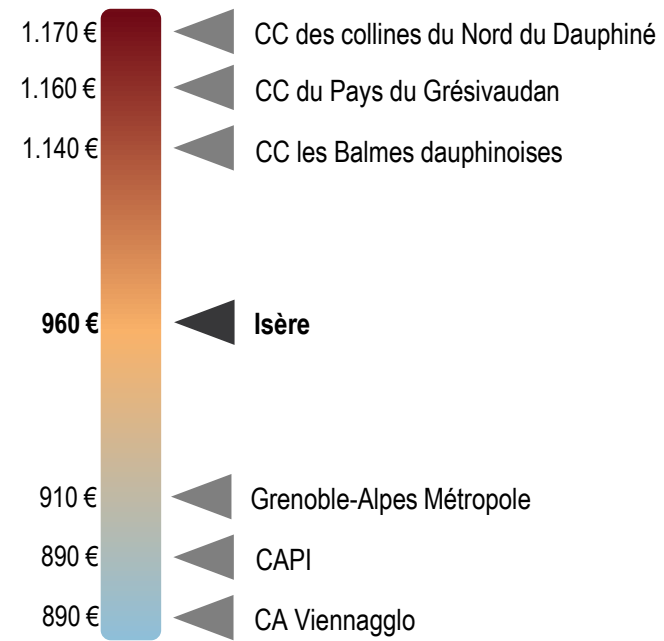
# Des grandes agglomérations qui accueillent les ménages les plus précarisés

## Revenu disponible des 10 % les plus pauvres par unité de consommation en 2012

Atlas "Portraits sociaux" - Département de l'Isère



**Revenu disponible mensuel des 10 % les plus modestes par unité de consommation**  
 Source : Insee, Filsofi, 2012



En comparaison au revenu médian, la hiérarchie entre les territoires fait apparaître l'ensemble des territoires urbains comme précarisés (et non seulement la CAPI). A l'inverse, les territoires éloignés ruraux et montagnards qui apparaissaient les plus défavorisés se rapprochent de la moyenne iséroise.



## Des petits et des grands ménages encore plus précaires

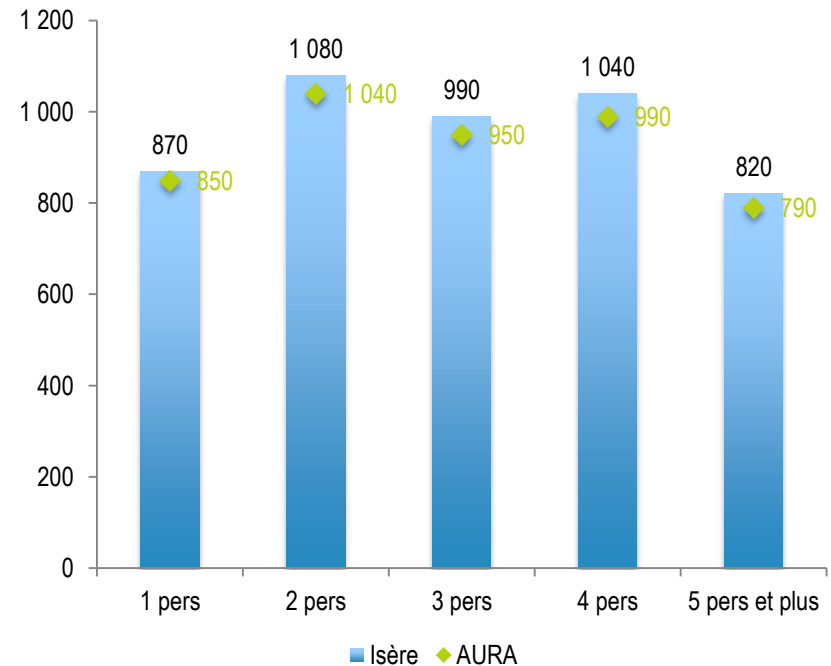
- **Comme pour le revenu médian, les ménages d'une personne et de 5 personnes ou plus ont un niveau de vie inférieur à la moyenne iséroise**

  - Les 10 % de ménages isérois les plus modestes de 5 personnes et plus disposent de 820 euros par mois et par UC pour vivre,
  - Les 10 % de ménages d'une personne les plus modestes disposent de 870 euros par mois et par UC
  
- Les 10 % de ménages de deux personnes les plus modestes conservent un niveau de vie supérieur à la moyenne iséroise avec 1.080 euros par mois
  
- **A l'inverse du revenu médian, le revenu ne décroît pas avec l'augmentation de la taille du ménages lorsque celui-ci est supérieur à deux personnes**

  - Les 10 % de ménages de trois personnes les plus modestes disposent de 990 euros tandis que ceux de 4 personnes disposent de 1.040 euros par UC soit 50 euros de plus chaque mois
  
- **Quelque soit la taille du ménage, les 10 % de ménages isérois les modestes gardent un niveau de vie supérieur à leurs homologues de la région AURA**

**Revenu disponible mensuel des 10 % les plus modestes selon la taille du ménage**

Source : Insee, Filosofi, 2012





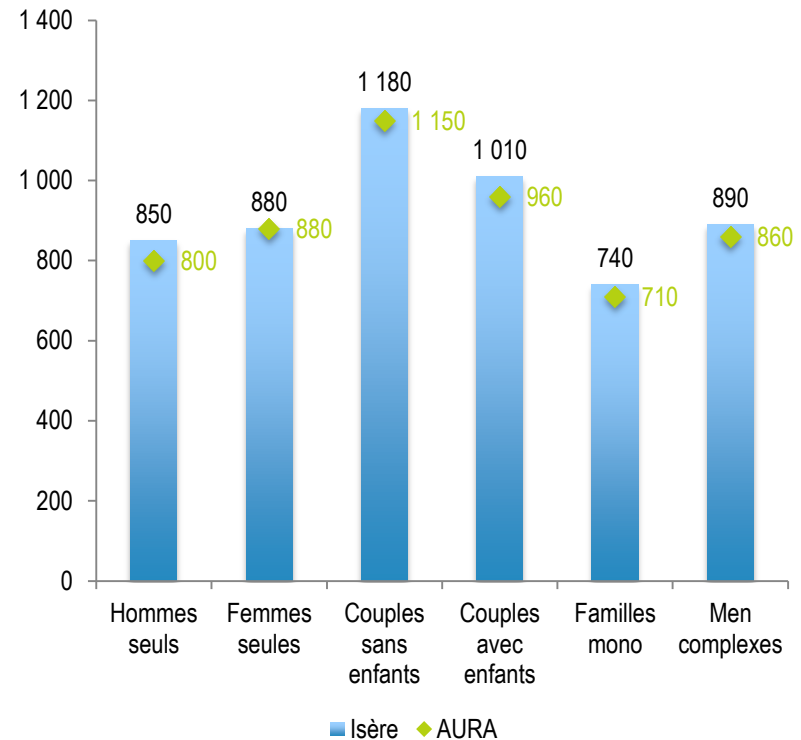
## Des familles monoparentales très précarisées

- **Le revenu disponible le plus faible des 10 % de ménages les plus modestes est observé chez les familles monoparentales qui disposent de moins de 740 euros par mois et par UC pour vivre**

  - Ce revenu est largement inférieur à celui observé pour l'ensemble des ménages isérois (960 euros par mois)
  - Les 10 % de familles monoparentales les plus modestes disposent d'un revenu mensuel minoré de plus de 220 euros comparativement à la moyenne iséroise
  
- **Les 10 % de personnes seules les plus modestes ont également un niveau de vie inférieur à la moyenne iséroise** : les 10 % d'hommes seuls les plus modestes disposent de moins de 850 euros par mois tandis que les femmes sont légèrement au-dessus avec moins de 880 euros par mois (tout en restant inférieur à la moyenne iséroise)
  
- A l'inverse, **les 10 % de couples les plus modestes disposent d'un revenu supérieur à la moyenne iséroise** avec 1.180 euros pour les couples sans enfant et 1.010 euros pour les couples avec enfant(s)

Revenu disponible des 10 % les plus modestes selon le type de ménage

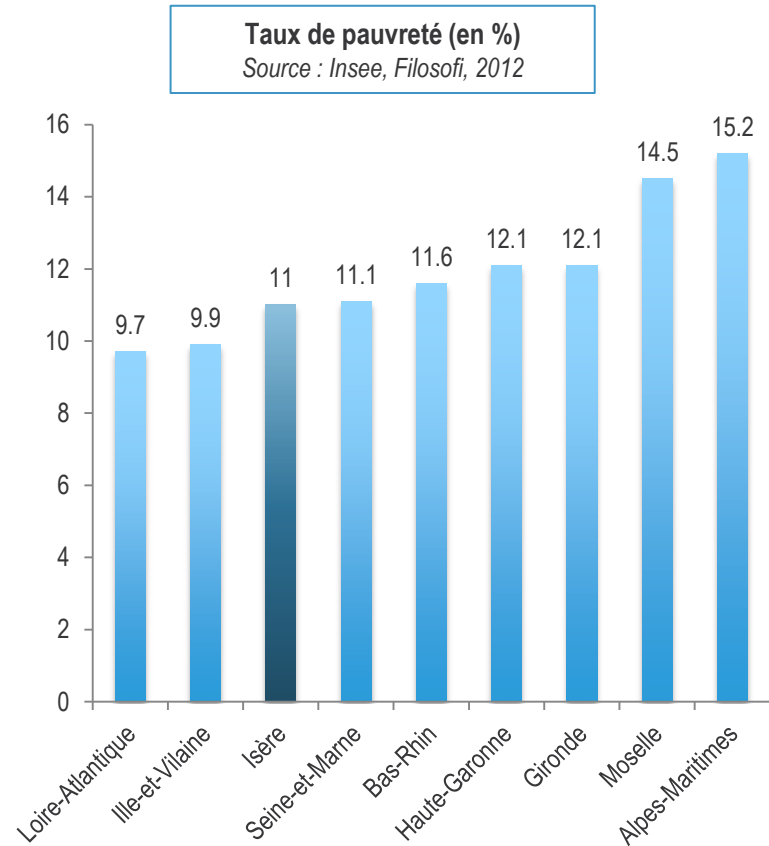
Source : Insee, Filosofi, 2012





## Un taux de pauvreté élevé mais qui reste faible en comparaison avec d'autres territoires

- Le taux de pauvreté** qui correspond à 60 % du revenu national médian (moins de 990 par mois et par UC) **s'élève à 11 % pour le territoire isérois soit plus d'un point de moins qu'à l'échelle régionale (12,3 %) et 3 points de moins qu'à l'échelle nationale (14,3 %)**
- Un département riche et plus égalitaire qu'ailleurs** : à l'échelle des départements de comparaison, l'Isère apparaît bien positionné à la troisième place des départements ayant le taux de pauvreté le plus faible : seuls les départements de la Loire-Atlantique et de l'Ille-et-Vilaine ont des taux de pauvreté inférieurs

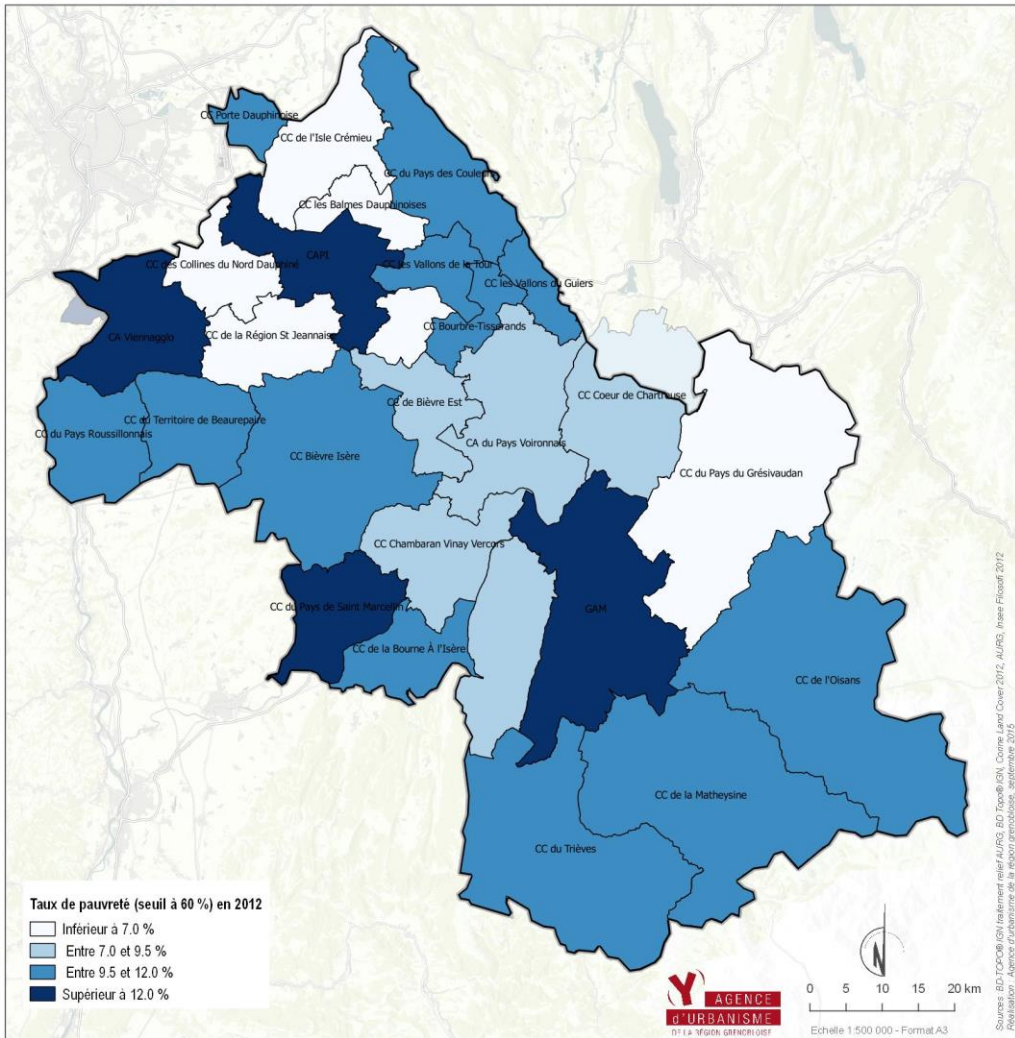




# Une concentration de la précarité plus forte dans les EPCI les plus urbains

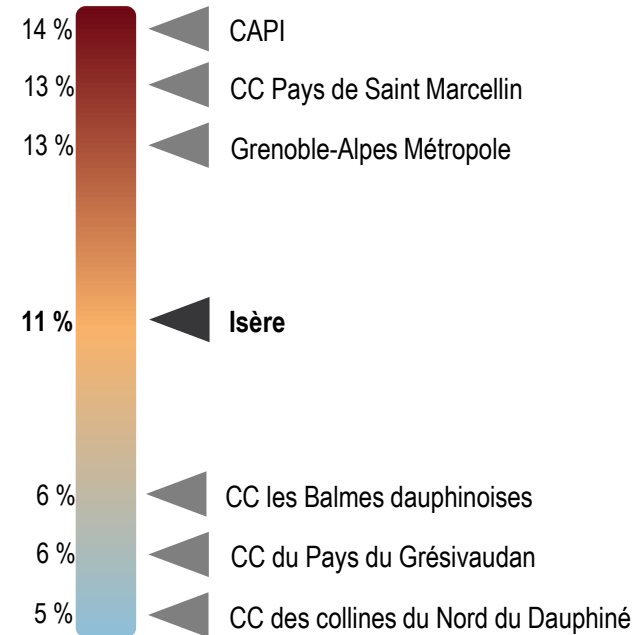
## Taux de pauvreté (revenu inférieur à 60 % du revenu médian national) en 2012

Atlas "Portraits sociaux" - Département de l'Isère



## Taux de pauvreté (revenu inférieur à 60 % du revenu médian national)

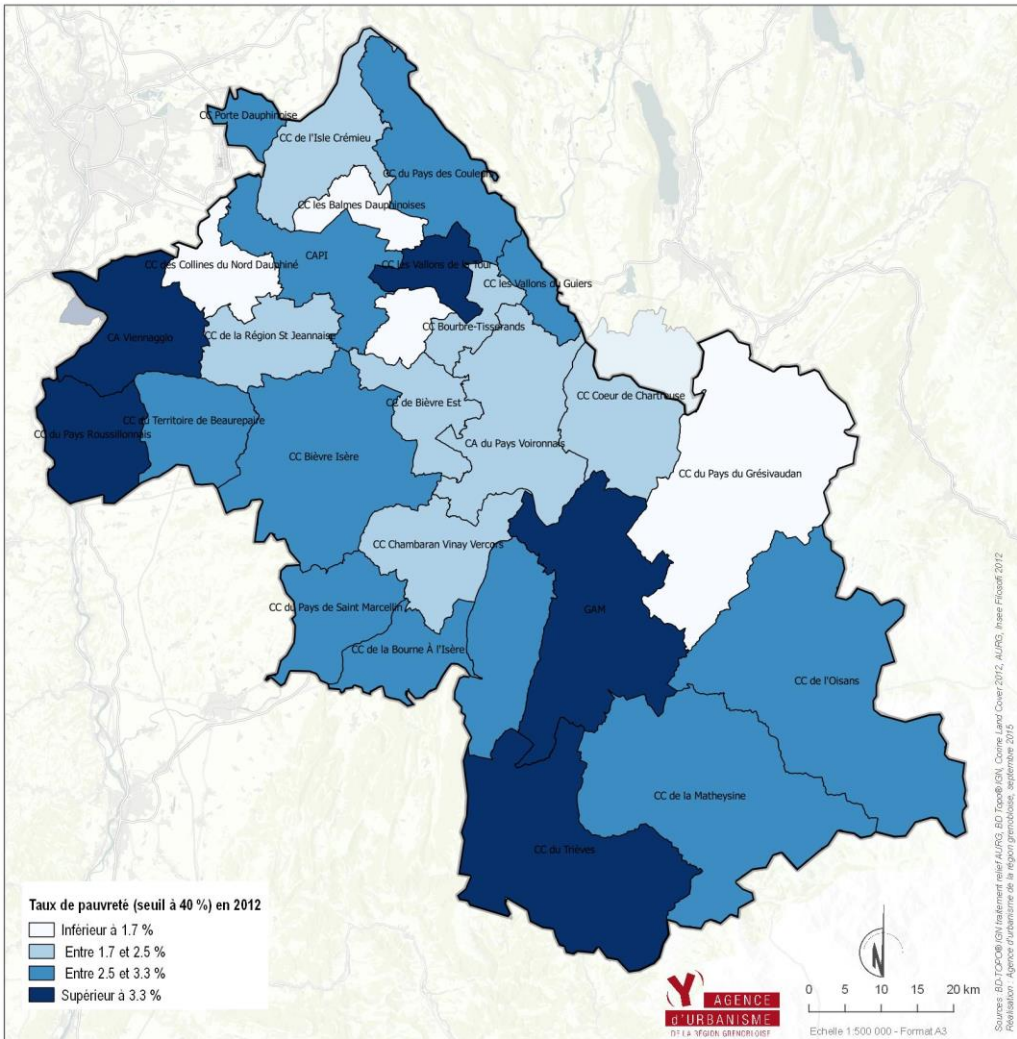
Source : Insee, Filosofi, 2012



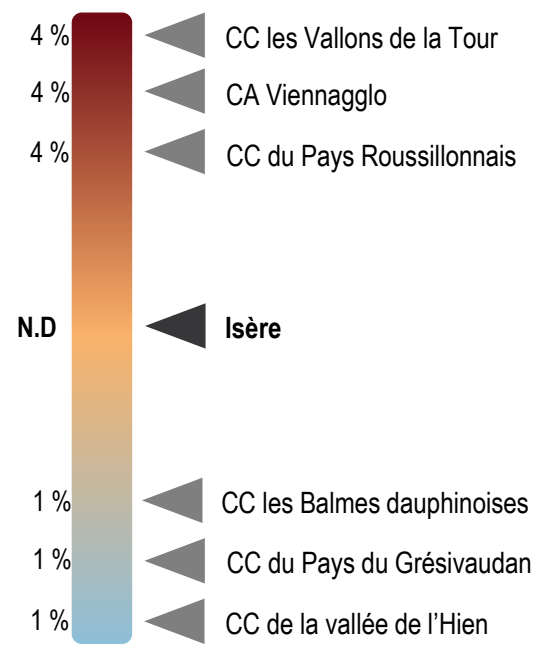
# Des territoires ayant un pôle urbain éloigné des métropoles plus touchés par la pauvreté

Taux de pauvreté (revenu inférieur à 40 % du revenu médian national) en 2012

Atlas "Portraits sociaux" - Département de l'Isère



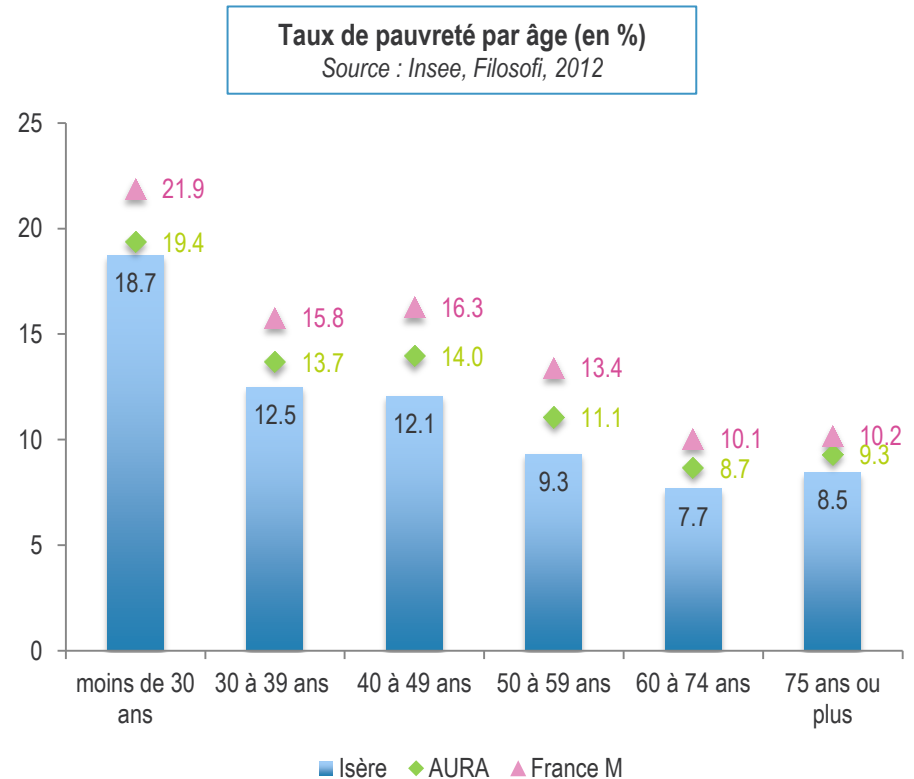
Taux de pauvreté (revenu inférieur à 40 % du revenu médian national)  
Source : Insee, Filosofi, 2012





## Des jeunes isérois plus fortement touchés par la précarité

- Si le taux de pauvreté monétaire de l'ensemble des individus s'établit à 11 % en Isère, il diffère fortement selon l'âge
- Ainsi, on observera un taux de pauvreté à son maximum chez les moins de 30 ans où près d'une personne sur 5 se situe sous le seuil de pauvreté
- Ce taux va ensuite diminuer au fur et à mesure de l'augmentation de l'âge et de l'augmentation des revenus professionnels. Ainsi, on observera un taux au plus bas chez les 60-74 ans de 7,7 %
- Une légère augmentation de ce taux est notée chez les plus de 75 ans (8,5 %) due au passage à la retraite de l'ensemble de la strate de population
- Quelque soit l'âge, le taux de pauvreté des isérois reste inférieur à celui observé en région AURA ou en France métropolitaine
- Néanmoins, l'écart avec la région AURA est plus minime chez les moins de 30 ans qui semblent donc plus soumis à la précarisation en Isère que le reste de la population



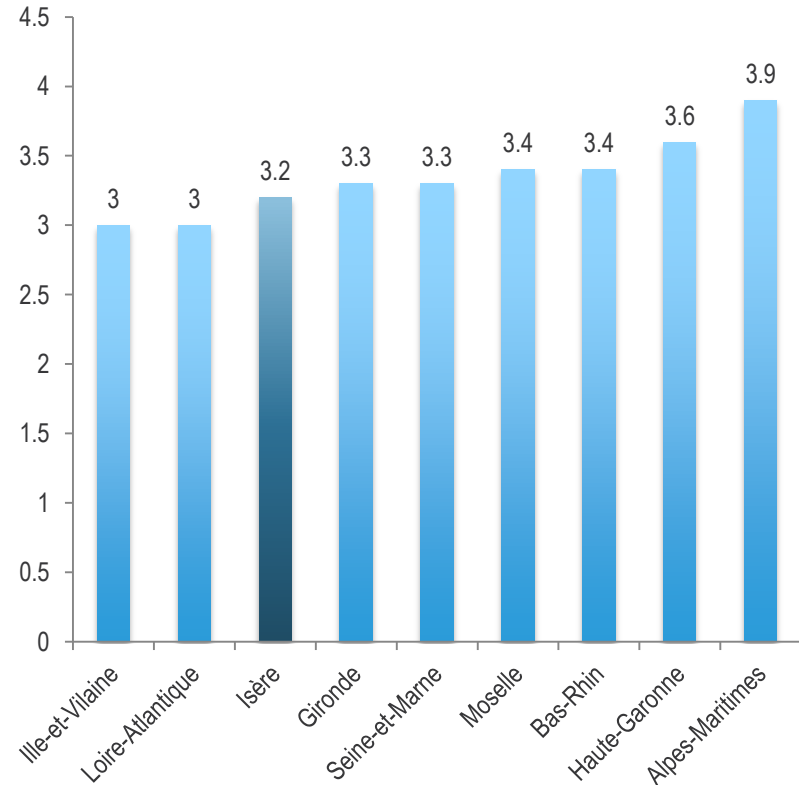


## L'Isère, un département parmi les plus égalitaires de France

- Les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres sont fortes en Isère puisque les 10 % les plus riches ont un revenu plus de 3 fois supérieur aux 10 % les plus pauvres
- Ces inégalités marquées sont toutefois inférieures à celles observées au sein de la région AURA (3,4) ou de la France métropolitaine (3,5)
- Comparativement aux départements de comparaison, l'Isère se positionne même en tête des départements les plus égalitaires derrière l'Ille-et-Vilaine et la Loire Atlantique

Rapport interdécile (D9/D1)

Source : Insee, Filosofi, 2012

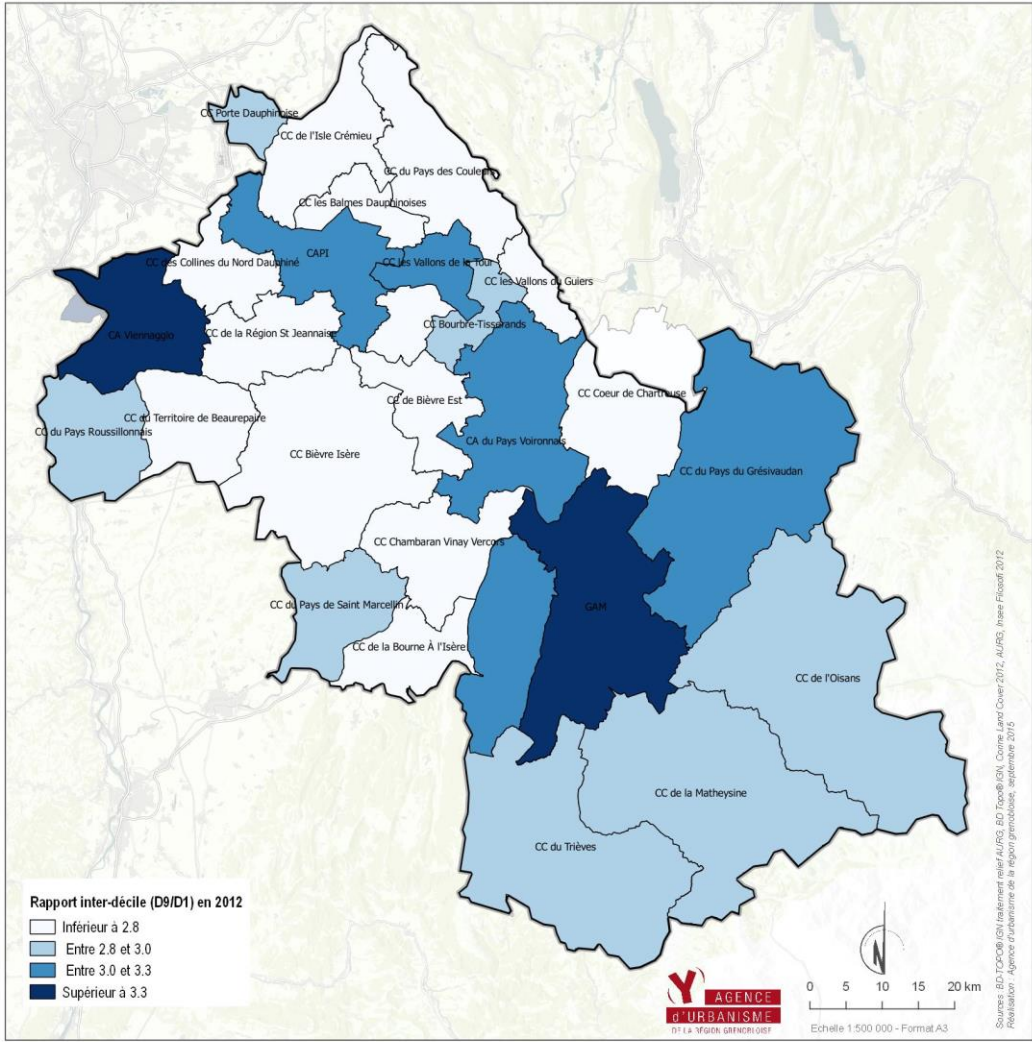




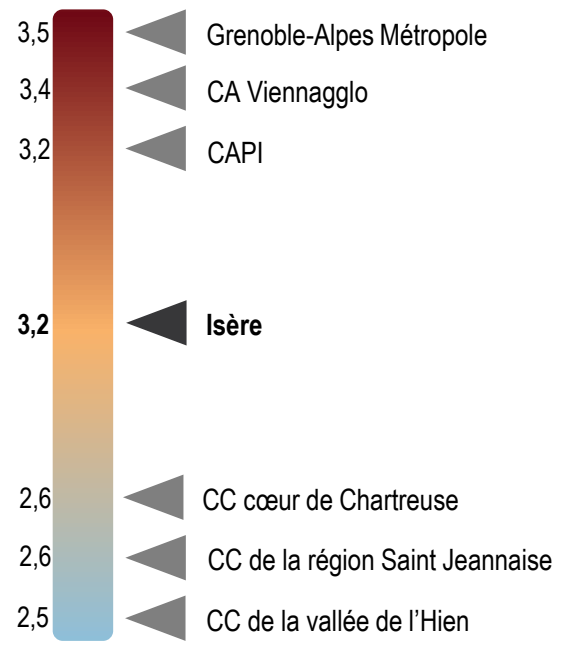
# Des agglomérations et leurs périphéries plus fortement inégalitaires

Rapport entre le revenu des 10 % les plus riches et des 10 % les plus pauvres en 2012

Atlas "Portraits sociaux" - Département de l'Isère



Rapport inter-décile des 10 % les plus riches sur les 10 % les plus pauvres (D9/D1)  
Source : Insee, Filosofi, 2012



## COMPOSITION DU REVENU DES ISÉROIS

---

- Revenus d'activités
- Retraites, rentes
- Patrimoine
- Prestations sociales
- Impôts

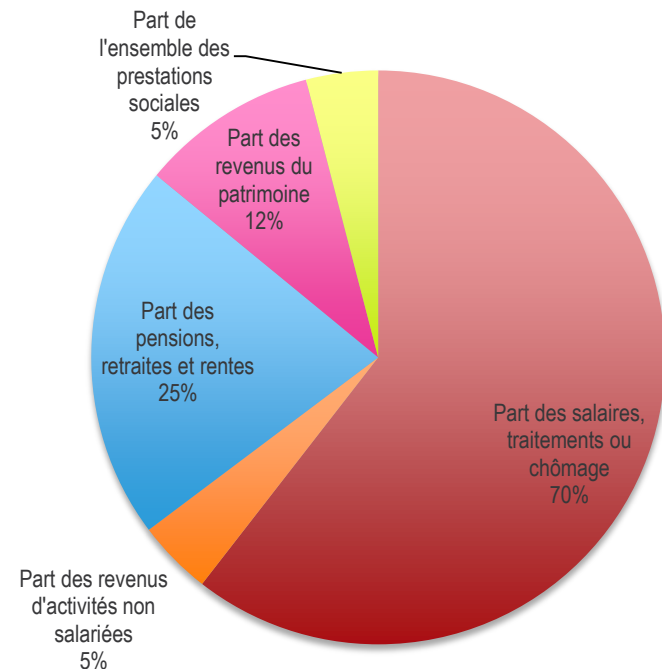


## Des revenus constitués majoritairement par l'activité salariée et les retraites

- **La plus grande partie du revenu des isérois provient des activités salariées** (salaires, chômage, ...) puisqu'elles constituent 70 % de leur revenu disponible
- **Près d'un quart du revenu est composé des retraites, pensions ou rentes**
- **Les revenus du patrimoine sont également importants** puisqu'ils représentent plus de 1/10<sup>ème</sup> de leur revenu global
- **Enfin, les 10 % restants sont composés à part égale de prestations sociales (minimas sociaux, prestations familiales, allocations logement) et de revenus d'activités non salariées**
- Les impôts et cotisations sociales sont ensuite retranchés de ces revenus afin d'appréhender le niveau de vie réel des ménages : ils « perdent » ainsi 16 % de leurs revenus
- **L'impact des impôts sur la réduction des inégalités est potentiellement supérieur à celui opéré par les prestations sociales**

### Répartition du revenu

Source : Insee, Filosofi, 2012





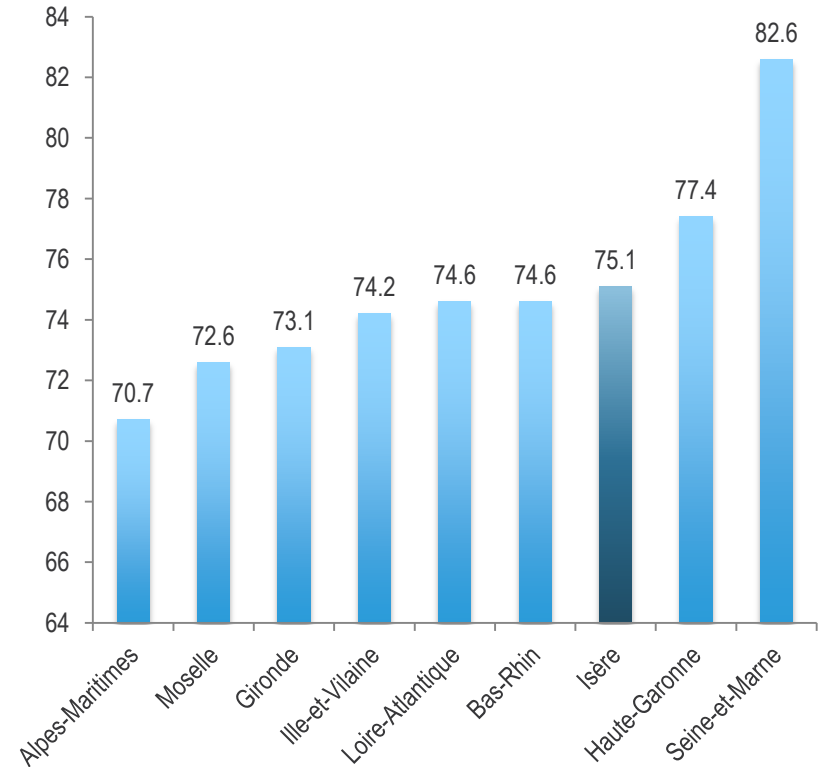


## Des revenus d'activité plus présents dans le revenu disponible des isérois

- Les revenus d'activité** qui se composent des salaires, traitements, chômage et des revenus d'activités non salariées **représentent plus de 75 % du revenu disponible des isérois**
- Cette proportion est supérieure de plus d'un point à celle observée à l'échelle française (73 %) et de la région AURA (73 %) :** ceci s'explique principalement par une population plus jeune en Isère (38,5 % de la population à moins de 30 ans contre près de 37 % en France ou dans la région AURA)
- A l'échelle des départements de comparaison, seules la Haute-Garonne (77 %) et la Seine-et-Marne (83 %) ont une proportion de revenus liés à l'activité plus forte**
- D'une part, la jeunesse de la population de la Haute-Garonne, département des plus dynamiques avec près de 40 % de moins de 30 ans et, d'autre part, la proximité avec le marché de l'emploi parisien pour la Seine et Marne expliquent ces résultats

Part du revenu lié à des revenus d'activité (en %)

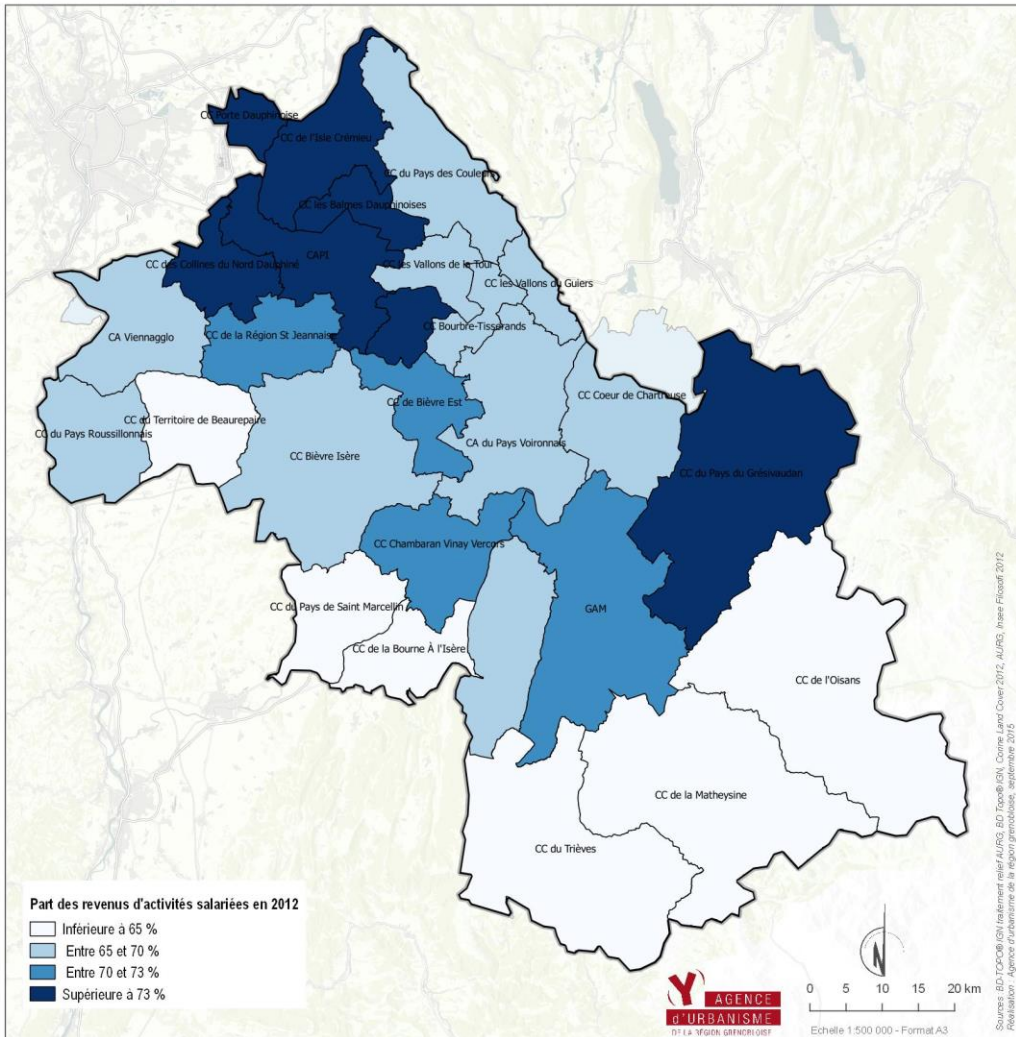
Source : Insee, Filosofi, 2012



# Des revenus liés à l'activité salariée plus présent à la périphérie des métropoles lyonnaise et grenobloise

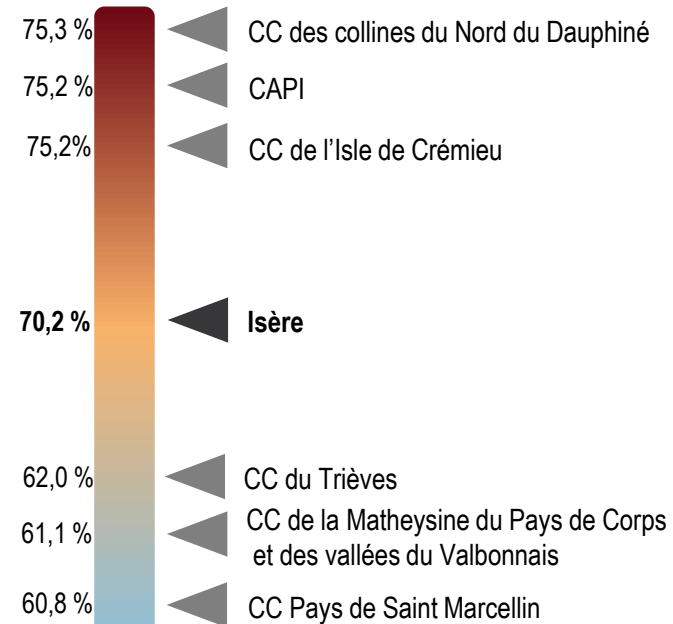
## Part du revenu disponible lié aux revenus d'activités salariées en 2012

Atlas "Portraits sociaux" - Département de l'Isère



## Part du revenu disponible lié aux revenus d'activités salariées

Source : Insee, Filosofi, 2012

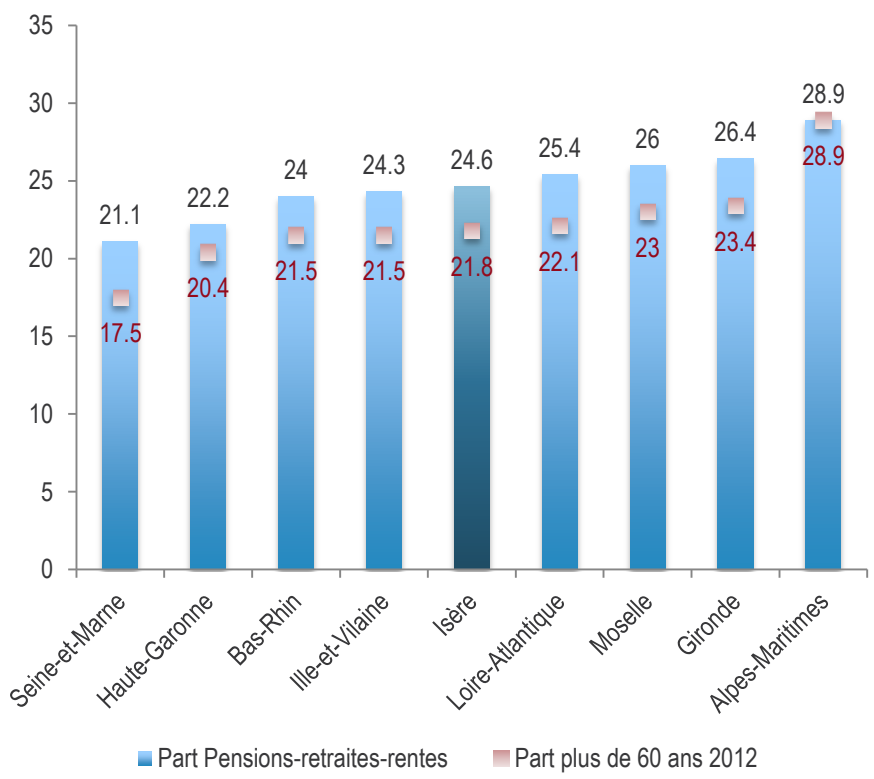




# Une part des revenus liée aux retraites et pensions importantes mais moins élevée qu'en France

- Près de 25 % du revenu des isérois provient des retraites, pensions et rentes.
- Cette proportion bien qu'élevée reste inférieure à celle observée à l'échelle de la région AURA (25,6 %) ou de la France Métropolitaine (26,4 %).
- Fortement corrélée avec l'âge, cette différence s'explique par la présence d'une population plus jeune au sein du département et par une part des revenus liés à l'activité professionnelle plus élevée
- Au sein des départements de comparaison, l'Isère se situe en milieu de classement juste derrière la Loire-Atlantique, la Moselle ou encore les Alpes-Maritimes

Part du revenu provenant de pensions, retraites et rentes (en %)  
 Source : Insee, Filosofi, 2012





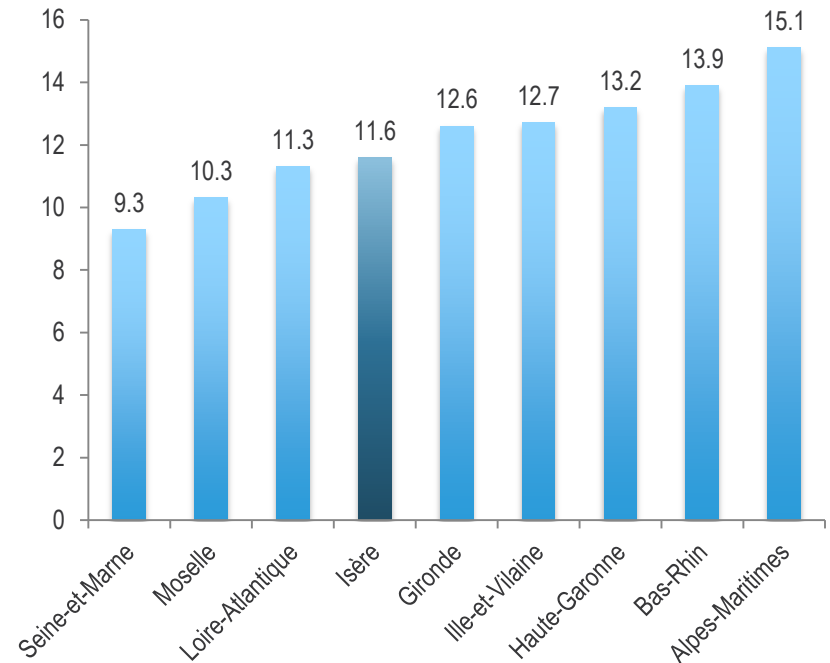


## Des revenus liés au patrimoine plus faible qu'ailleurs

- **11,6 % des revenus des ménages isérois sont liés au patrimoine**
- **Ce taux est plus faible qu'en région AURA (12,6 %) et qu'en France Métropolitaine (12,2 %)**
- **Cette différence s'explique par une corrélation positive avec l'âge et avec le niveau de revenu des ménages :**
  - Plus le territoire concerné est jeune et plus la part de propriétaires sera faible
  - A âge moyen égal, les territoires au niveau de vie supérieur auront une part de revenus liés au patrimoine plus élevée
- A l'échelle des territoires de comparaison, l'Isère se situe parmi les départements ayant une faible part de revenus liée au patrimoine juste devant la Seine-et-Marne, la Moselle et la Loire-Atlantique.
- **La présence d'un pôle universitaire, de ménages jeunes et le marché élevé des biens immobiliers sur une grande partie du territoire expliquent ce résultat**

**Part du revenu lié au patrimoine (en %)**

Source : Insee, Filosofi, 2012

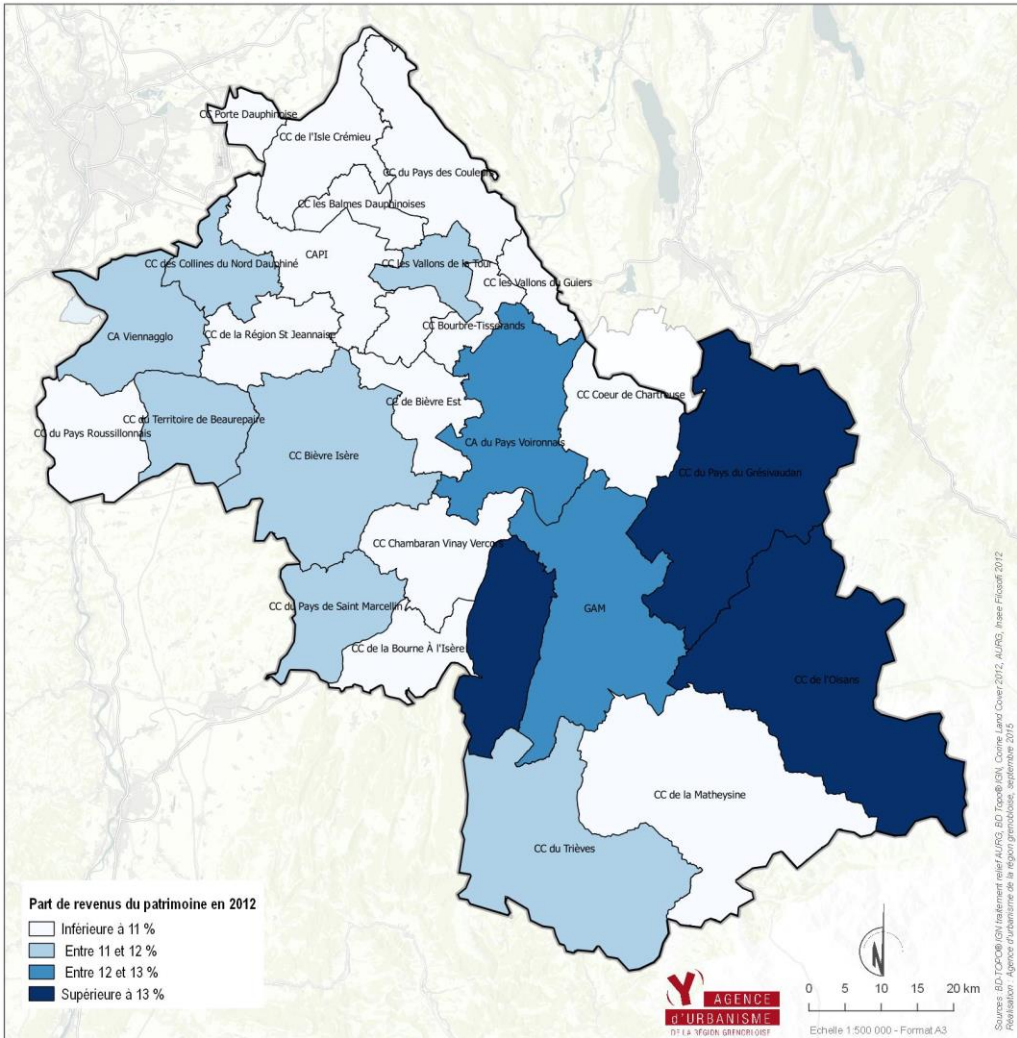




# Des territoires au niveau de vie élevé ou touristiques plus concernés par les revenus liés au patrimoine

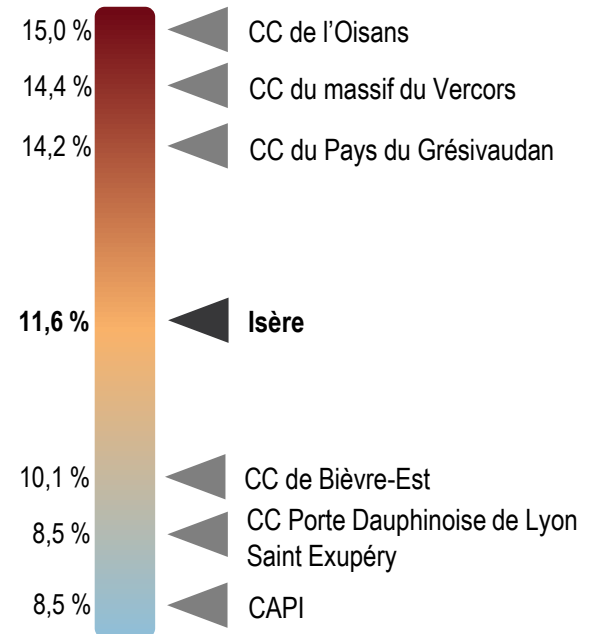
## Part du revenu disponible lié aux revenus du patrimoine en 2012

Atlas "Portraits sociaux" - Département de l'Isère



## Part du revenu disponible lié aux revenus du patrimoine

Source : Insee, Filsofi, 2012



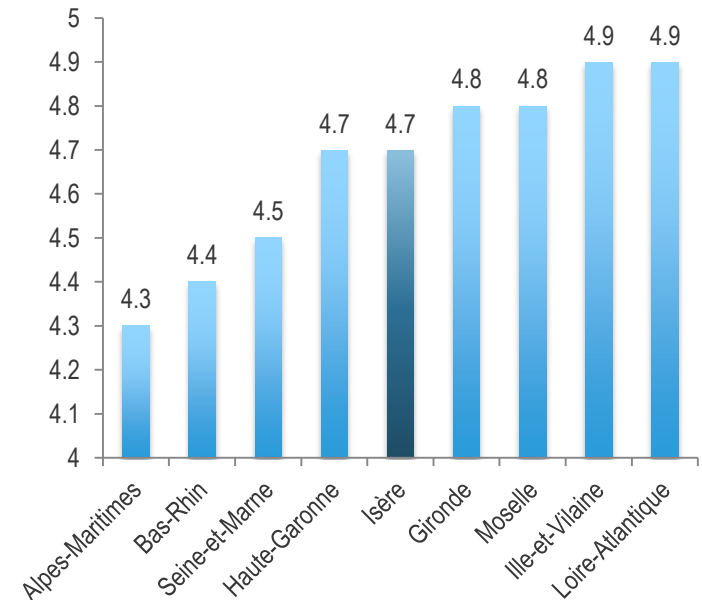


## Une faible part de revenus liés aux prestations sociales qui s'explique par la présence moins importante de ménages modestes

- **4,7 % des revenus des ménages isérois proviennent de prestations sociales** : minimas sociaux (1 %), prestations familiales (2,4 %) et logement (1,2 %)
- **Cette proportion est similaire à celle observée dans la région AURA et légèrement inférieure à la moyenne française (5 %)**
- Des différences s'opèrent néanmoins dans la répartition des prestations :
  - La part de revenus liés aux prestations familiales est plus importante en Isère qu'en région AURA (2,2 %) ou France métropolitaine (2,2 %)
  - A l'inverse, la part des revenus liés aux minimas sociaux apparaît plus réduite en Isère : elle atteint, en effet, 1,1 % en région AURA et 1,4 % en France métropolitaine
  - Les prestations logement sont également légèrement inférieures avec une part qui atteint respectivement 1,3 % et 1,4 % en région AURA et en France métropolitaine
- A l'échelle des départements de comparaison, l'Isère se situe en milieu de classement avec une part de prestations sociales plus faible qu'en Gironde ou Moselle mais plus élevée que dans les Alpes-Maritimes et le Bas-Rhin
- **Ce classement est fortement corrélé avec le niveau de revenu des territoires** : les départements ayant une part de revenus liés aux prestations sociales inférieure à l'Isère ont tous un revenu médian supérieur à l'exception des Alpes-Maritimes. Cette exception s'explique par une faible part de prestations familiales (1,6 %) due à la forte présence de personnes âgées sur ce territoire

Part du revenu provenant de prestations sociales ( en %)

Source : Insee, Filosofi, 2012

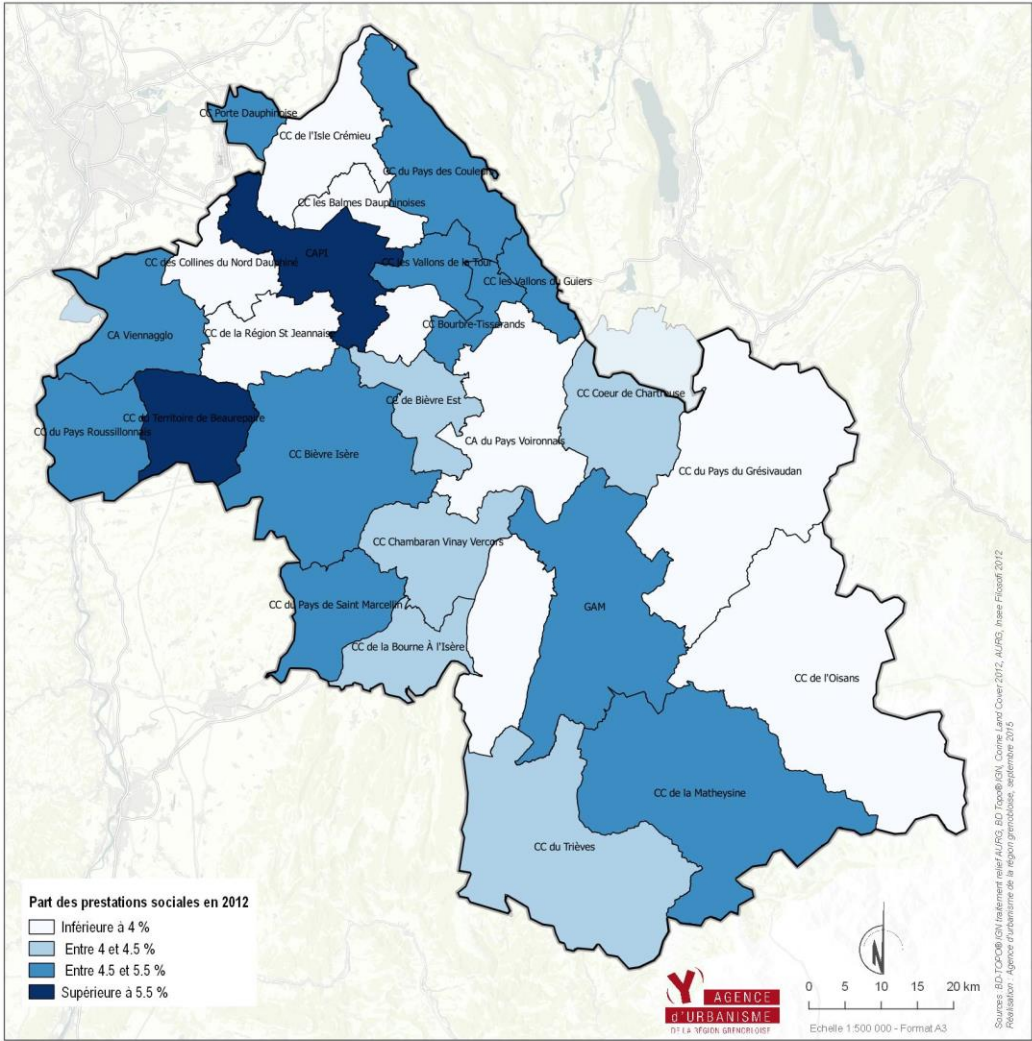




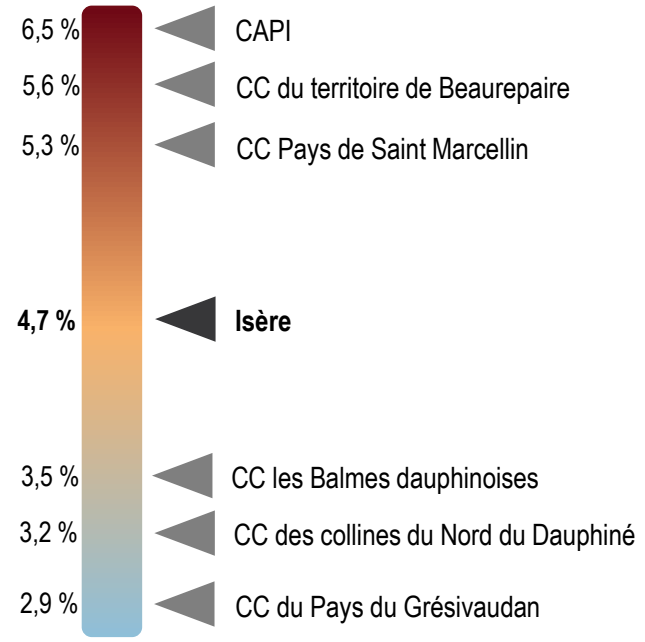
# Des prestations sociales plus présentes dans les territoires urbanisés

## Part du revenu disponible lié aux prestations sociales en 2012

Atlas "Portraits sociaux" - Département de l'Isère



**Part du revenu disponible lié aux prestations sociales**  
Source : Insee, Filosofi, 2012



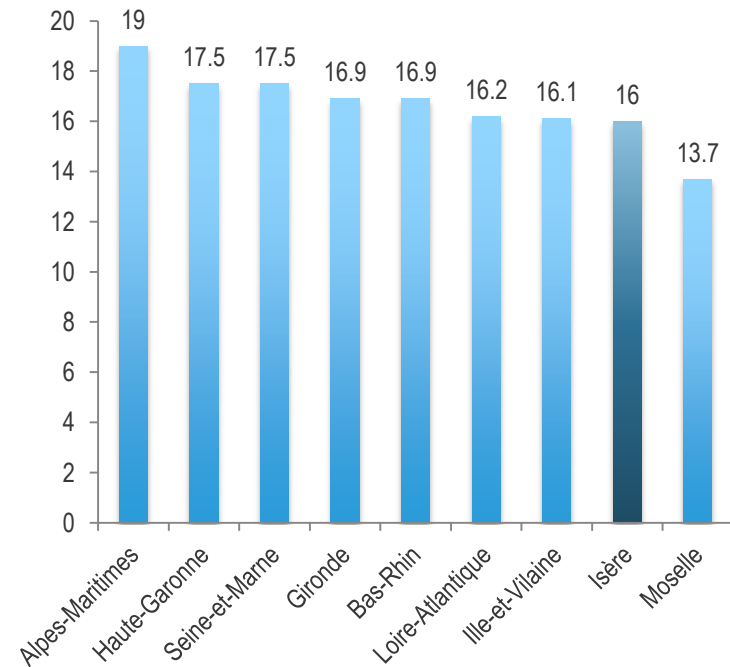


## Une part de retenues liée aux impôts directs plus faible qu'ailleurs

- Les impôts directs sont retenus pour calculer le revenu disponible des ménages : impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG, CRDS, prélèvements sociaux sur le patrimoine et prélèvement forfaitaire libérateur sur valeurs mobilières
- Cette retenue représente 16 % du revenu global des ménages isérois soit une proportion similaire à celle de la région AURA (16,1 %) mais inférieure à celle de France métropolitaine (17 %)**
- A l'échelle des départements de comparaison, l'Isère est le second département, derrière la Moselle, à avoir la part d'impôts la plus faible loin derrière les Alpes-Maritimes (19 %) ou encore la Haute-Garonne (17,5 %)
- La présence d'une population riche mais d'une part faible de ménages extrêmement fortunés qui se concentrent plus particulièrement au sein des grandes métropoles (Paris, Lyon, Lille, ...) expliquent en partie ce résultat**

### Part des impôts

Source : Insee, Filosofi, 2012





## Ce qu'il faut retenir ...

- Un revenu disponible qui **décrit le niveau de vie réel** des ménages comparativement au revenu fiscal
- **Un département riche et parmi les plus égalitaires**
- **Des inégalités cependant plus présentes** au sein des **EPCI urbains et à la périphérie de la métropole grenobloise**
- Des ménages **aux revenus élevés plus présents dans les territoires à proximité des métropoles de Lyon et de Grenoble** (Vallée du Grésivaudan, Collines du Nord Dauphiné, Balmes dauphinoises, ...) et en particulier sur les communes résidentielles ensoleillées au cadre de vie attractif
- **Des ménages aux revenus les plus modestes** (10 % les plus pauvres) **moins présents qu'en Rhône-Alpes ou en France**
- **Des familles monoparentales et des personnes seules encore plus précarisées**
- **Une concentration de ménages modestes** (taux inférieur à 60 % du revenu médian national) **dans les EPCI les plus urbains ainsi que dans les pôles et bourgs urbains** mais des ménages dans la **grande précarité qui se concentrent de manière encore plus forte au sein des territoires périurbains et montagnards éloignés des métropoles lyonnaise et grenobloise**
- Comme ailleurs, **un revenu disponible constitué majoritairement des revenus d'activités salariées et des retraites**
- **Des revenus d'activités (75 %) plus présents en Isère** et notamment à la périphérie des métropoles lyonnaise et grenobloise tandis que **la part de revenus liés aux retraites et rentes (22 %) est moins élevée qu'en France de par la jeunesse du département**
- Du fait d'une part importante de ménages jeunes et d'un marché élevé des biens immobiliers, **la part des revenus liés au patrimoine (12 %) est plus faible qu'en région AURA ou en France**
- Les EPCI au niveau de vie élevé ou vieillissant ont cependant une part de revenus liés au patrimoine plus importante
- **La faible présence de ménages modestes comparativement à la région ou à la France entraîne une part des revenus liés aux prestations sociales moins marquée (4,7 %)**
- On retrouve néanmoins **une forte part de revenus liés aux prestations sociales dans les territoires périurbains éloignés** (CAPI, territoire de Beaurepaire, Pays de St Marcellin, ...)
- **Les territoires accueillant des ménages ayant des revenus liés aux minimas sociaux font état d'une plus grande précarité** : CAPI, Vallons de la Tour, Pays de St Marcellin, territoire de Beaurepaire, Matheysine, ...
- **Une part de retenus liés aux impôts directs moins forte en Isère** : 16 % contre 17 % en France métropolitaine